

Réf: Dossier N° 071215

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE D'ARCHITECTURE ET DE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « EGABTP »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 55, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 01/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE

D'ARCHITECTURE ET DE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS » en

abrégé « EGABTP »

Objet :
-Architecture
-Rénovation
-Travaux publics (assainissement,VRD)
-Travaux de bâtiment
-Construction de piscine
-Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 55, Ilot 05

Dirigeant(s) : M ZOKO WILSON ALEX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00244 du 18/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01914/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

